

Edito



Des projets partagés

La communauté de communes et la ville de Bourgneuf se sont engagées dans une démarche partenariale de Pôle Structurant proposée par le Conseil régional du Limousin. En clair, il s'agit d'œuvrer conjointement pour consolider notre "capitale intercommunale" et pour rendre son bassin de vie plus accueillant, plus attractif.

Mais pour consolider Bourgneuf dans son rôle de pôle urbain, il est aussi nécessaire que les communes de la communauté puissent développer et valoriser leurs propres atouts économiques, culturels et patrimoniaux afin que notre territoire soit un espace de vie attractif où se maintiennent les activités et la population.

Autrement dit, ce qui est bon pour Bourgneuf l'est aussi pour toutes les communes de la communauté; et la réciprocité est vraie.

Les actions que nous proposons dans ce contrat sont des projets que l'on souhaite partager à l'échelle du territoire et même au-delà et dont les grands bénéficiaires seront nos populations.

Le Projet de Pôle Structurant est une étape importante dans la construction de l'intercommunalité. Il ouvre des opportunités de développement à l'heure où des incertitudes financières (contrat de plan Etat-Région, décentralisation, fonds européens) pèsent fortement sur l'avenir.

D'autres territoires comme Uzerche, Argentat, et Guéret sont engagés dans le même processus ainsi qu'Aubusson et La Souterraine.

Un tel contrat nous assurera le soutien financier de la Région Limousin pour mener l'ensemble des actions qui auront été conjointement validées par le Conseil communautaire et la ville de Bourgneuf. Inscrit dans la durée, ce programme d'actions va mobiliser d'importants moyens.

D'autres partenaires (Etat, Département, Caisse des Dépôts, Pays...) seront nécessaires pour conforter ce contrat de Pôle. Mais au-delà des moyens financiers, la crédibilité et la réussite de cette démarche reposent en priorité sur notre capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, associatifs, politiques... C'est à cette condition que nous pourrions véritablement parler de projets partagés.

Jean-Claude Michaud

Président de la communauté de communes



PROJET DE CONTRAT DE PÔLE STRUCTURANT

La communauté de communes et la ville de Bourgneuf préparent l'avenir du territoire

(page 2)



**Pôle Local d'Accueil :
des projets en campagne**
(page 3)



**Petit patrimoine :
les racines de la vie**
(pages 5 et 6)

**VOTRE
AGENDA**

Fêtes, manifestations, animations,
expositions, musées

Un ambitieux projet de territoire

La communauté de communes et la ville de Bourgneuf sont engagées dans une formidable aventure qui, à terme, sera déterminante pour l'avenir du territoire.

Saisissant au bond la proposition du Conseil régional de redynamiser les villes constituant l'armature urbaine du Limousin, les deux collectivités préparent activement un projet de contrat de Pôle Structurant. La dénomination est technocratique mais la démarche est claire.

L'enjeu est de renforcer l'attractivité du territoire intercommunal en maintenant et fortifiant Bourgneuf dans son rôle de pôle urbain de proximité. Un pôle économique par vocation mais capable aussi d'offrir tous



Maintien et défense des commerces de proximité.

les services et équipements nécessaires en matière de formation emploi, d'offre d'hébergement, de structures et d'animations culturelles, sportives et de loisir.

Déjà bien avancée, la procédure contractua-



La Maison des associations à Bourgneuf.

lisera, sur une longue période, des actions structurantes à l'échelle de la ville centre et de l'ensemble de son territoire; les deux espaces ne pouvant pas vivre l'un sans l'autre. Pour conduire à bien ce véritable projet de territoire, la communauté de communes et la ville de Bourgneuf ont d'abord réalisé un état des lieux exhaustif et objectif.

Apporter des solutions

Ce diagnostic sans concession a révélé sur l'ensemble du territoire de nombreux manques, des insuffisances et des dysfonctionnements. Le déficit est réel tout autant dans le domaine des loisirs que dans les secteurs économiques, culturel, touristique et sportif.

Le but du contrat de Pôle Structurant est d'apporter des solutions à ces carences. A partir du diagnostic, les commissions de travail de la communauté de communes ont mené une réflexion approfondie débouchant sur de nombreuses propositions.

Dans le même temps, la ville de Bourgneuf a réalisé, avec ses propres commissions, un travail similaire tout aussi constructif.

En confrontant leurs propositions, les deux collectivités sont parvenues à un document de synthèse comportant une trentaine de fiches actions. Ce rapport d'étape, qui demande à être

amendé, a été présenté à l'ensemble des commissions de la communauté de communes et a également fait l'objet d'une réunion de mise au point avec les services de la Région et de la ville de Bourgneuf.

Le document, susceptible d'être encore modifié et enrichi, sera prochainement soumis à l'examen du Conseil communautaire qui, après débat, le validera.

Pour le moment rien n'est figé, le document peut évoluer mais, une fois adopté, ce projet ambitieux engagera la communauté de communes et la ville de Bourgneuf dans une action concertée pour une longue période.



La cascade des Jarrauds.

Le diagnostic, qui nourrit la réflexion des commissions de travail chargées d'élaborer le projet de contrat du Pôle Structurant, met en évidence un certain nombre de manques.

Sur le plan économique, Bourgneuf subit les influences de Guéret et Limoges qui fragilisent le tissu commercial. Ce phénomène est amplifié par les nouveaux comportements des consommateurs qui recherchent une offre diversifiée dans un environnement convivial. L'évasion commerciale se constate aussi bien dans le domaine des biens à

la personne que dans les secteurs de la culture et des loisirs.

Mais le champ d'investigation du diagnostic et les actions proposées pour répondre aux attentes sont beaucoup plus larges.

Voici quelques exemples parmi les plus significatifs :

- Dévolu aux manifestations d'envergure, comme la foire-exposition, le hall de l'élevage est un équipement, aujourd'hui vétuste, qui demande une rénovation globale pour offrir les conditions d'accueil nécessaires à l'organisation de divers grands événements à caractère artisanal, commercial, agricole, culturel et sportif.

- Dans le domaine culturel, les acteurs locaux, comme la population, ressentent depuis plusieurs années le besoin d'un complexe socioculturel à vocation intercommunale, modulaire et bien équipé, capable d'accueillir tout type d'événement.

Autre exemple: le cinéma de Bourgneuf qui a accueilli 10 000 spectateurs en 2004. Seul équipement de ce type dans le sud-ouest creusois, il n'a pas évolué depuis une vingtaine d'années. Cette salle de 267 places demande aujourd'hui d'importantes améliorations tant au niveau du son que du confort. Le

maintien d'un équipement de qualité, doté des nouvelles technologies, est indispensable à l'échelle d'un pôle structurant.

- Au niveau touristique, toutes les communes de la communauté présentent un fort potentiel d'espaces naturels et de monuments. Mais ces sites ne bénéficient pas, jusqu'à présent, d'une mise en valeur et d'une promotion suffisantes pour attirer les visiteurs et créer une réelle activité économique.

Des sites exceptionnels, comme la cascade des Jarrauds et la lande d'Auge-rolles appellent des aménagements d'urgence. La cascade fait l'objet d'une fréquentation importante qui nécessite des solutions techniques pour l'accueil, la visite et la mise en réseau avec le musée de l'Electrification. La lande, de son côté, est sérieusement menacée par l'arrêt du pâturage et le manque d'entretien.

Disposant de nombreux atouts touristiques, Bourgneuf et son arrière-pays exercent une attractivité certaine. Mais les capacités d'accueil sont modestes et quelquefois vétustes.

- Autre constat: la nécessité de créer une "maison du territoire" pour structurer l'offre culturelle et touristique, moteur de la politique intercommunale.

- Le diagnostic fait aussi ressortir le besoin de développer les services aux entreprises (terrains, bureautique, conseils) pour le maintien et l'accueil d'activités.

Enfin, Bourgneuf et son territoire pourraient offrir des conditions satisfaisantes d'apprentissage mais le manque d'hébergements à destination des jeunes en formation (stagiaires, apprentis...) se fait cruellement sentir.

Des manques évidents

Intégration: des soirées d'accueil riches d'enseignement

Le pari de l'intégration ne peut être gagné qu'avec le concours actif des populations locales. Depuis décembre dernier, les élus communautaires œuvrent collectivement à la réalisation d'une action de sensibilisation des habitants à ce sujet.

C'est ainsi que le Pôle Local d'Accueil, en collaboration avec les mairies et la Région, a organisé quatre soirées d'échanges entre des nouveaux arrivants, des élus, des habitants,

des arrivants plus anciens et des associations. Deux d'entre elles se sont tenues sur la communauté de Bourgneuf-Royère de Vassivière, le 14 avril à Royère-de-Vassivière et le 26 avril à Saint-Dizier-Leyrenne

Ces soirées, animées par Isabelle BIZE de la société Inter'Vista, et auxquelles ont participé au total 141 personnes, ont permis de recueillir des témoignages de réussite ou de difficultés de parcours d'installation qui

viendront enrichir les prochaines actions.

Pour tous ceux qui sont fortement impliqués dans l'avenir du territoire, ces soirées ont été l'occasion de partager la nécessité d'agir tous ensemble, pour le maintien et l'accueil des habitants et des activités.

Besoin d'informations: toutes les personnes engagées dans un parcours d'installation professionnelle ou résidentielle peuvent appeler le 05 55 64 17 66.

Paroles de soirées



L'ENVIE DE VENIR...

■ « La qualité des paysages et de l'architecture a beaucoup compté dans notre envie de venir vivre et travailler ici. »

■ « Nous recherchions une position centrale en France pour se rapprocher de nos familles. J'ai été recrutée à Bourgneuf et notre famille est venue s'installer à Saint-Pierre-Bellevue car nous y avons trouvé à louer une maison bien sympathique. Nous apprécions l'accueil qui nous a été réservé. »

■ « La présence de L'Atelier, le bar-boutique de Royère de Vassivière, a été un élément déclencheur pour me donner envie d'habiter ici. Je venais d'une ville et j'avais besoin d'un lieu de rencontre et d'événements culturels. »

LA NÉCESSITÉ DE TROUVER DES SERVICES...

■ « Les démarches ont été faciles pour l'école, la garderie, le transport scolaire qui est ici gratuit. »

■ « Les besoins des familles en crèche pour les plus petits sont problématiques. »

LA NÉCESSITÉ DE TROUVER À SE LOGER...

■ « La principale préoccupation des personnes qui souhaitent venir vivre ici, c'est l'accès au logement. Beaucoup de nouveaux arrivants sont jeunes et ne sont pas en démarche d'acquisition d'un bien immobilier. Et c'est encore plus complexe quand on recherche un logement locatif. »

LA NÉCESSITÉ DE TROUVER À TRAVAILLER...

■ « Il est tellement difficile de trouver un emploi salarié en milieu rural que de nombreuses personnes y pallient en créant leur propre emploi via la création d'une petite entreprise autour de leurs savoir-faire. »

LES BESOINS SPÉCIFIQUES NON FRANCOPHONES...

■ « Suite à un certain nombre de sollicitations, j'ai été amené à jouer le rôle d'interprète et d'intermédiaire pour les non francophones en les assistant dans les démarches administratives et de la vie quotidienne. »

"Projets en Campagne"

La troisième édition de la Foire nationale à l'installation en milieu rural - "Projets en Campagne" - s'est déroulée à Limoges du 10 au 12 juin. Elle a accueilli près de 3 000 visiteurs, venus de toute la France, à la recherche d'un territoire d'accueil, d'une activité à reprendre ou à créer. Le Limousin y était fortement représenté avec son Service Accueil régional et ses sept Pôles Locaux d'Accueil dont celui des communautés de communes associées de Bourgneuf-Royère de Vassivière et de la CIATE.



Cette Foire qui a réuni territoires d'accueil et candidats à l'installation a permis des rencontres fructueuses autour d'offres et de projets concrets. Sur le stand de notre Pôle Local d'Accueil une cinquantaine de contacts particulièrement intéressants ont été noués.

Radio Vassivière partenaire de la communauté de communes



Une radio de proximité au contact des acteurs locaux et qui raconte simplement la vie des gens. C'est Radio Vassivière créée, il y a 21 ans, par Jean-Louis Bordier et André Leycure.

Solidement enracinée sur le plateau de Millevaches, cette radio associative émet 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 avec des émissions qui font le bonheur des auditeurs : Interviewes, portraits, magazines, infos services et économiques, sportives et culturelles, petites annonces, la programmation est riche et variée.

Radio Vassivière est un partenaire de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière.

Dans le cadre d'une convention, Radio Vassivière propose tous les vendredis à 12h40 le journal de la communauté de communes avec une rediffusion le mardi à la même heure.

Tous les auditeurs sont ainsi informés régulièrement des activités de la communauté de communes.

A ce rendez-vous hebdomadaire, d'environ 10 minutes, s'ajoute un magazine mensuel avec un plateau de 4 ou 5 invités et des sujets en prise directe avec la vie sur le territoire.

Avec ses quatre permanents salariés et ses sept animateurs bénévoles, Radio Vassivière joue pleinement son rôle de lien et de liant entre les acteurs du territoire et les populations.



Habitat

L'OPAH dépasse son objectif

Lancée en 2004 pour une durée de cinq ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat destinée à la revitalisation rurale de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère-de-Vassivière dépasse déjà toutes les espérances.

Grâce aux participations financières réévaluées de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), de la communauté de Communes et du Conseil Général, 57 logements (au lieu des 23 initialement prévus en 2004) ont pu bénéficier d'un montant total de 233 567 € de subventions directes des partenaires de l'OPAH.

85 % des travaux réalisés par des artisans locaux

Quarante-trois logements, occupés par leur propriétaire, ont fait l'objet de travaux subventionnés à hauteur de 120 385 €, pour un montant de travaux réalisés de 350 000 € HT, dont 85 % par des artisans du territoire communautaire.

Dans le même temps, 14 logements locatifs à l'année ont bénéficié de 113 182 € de subventions, pour 360 000 € HT de travaux prévus ou déjà réalisés, à 90 % par des artisans ou entreprises locaux. Sur ces 14 logements, dont 11 étaient inoccupés depuis plus d'un an, 10 font l'objet d'une remise en état intérieure complète.

Enfin pour 7 de ces logements, un prêt spécifique à taux réduit bonifié par la Région Limousin a pu être obtenu dans le cadre du programme du Fonds d'Habitat Rural.



Avant/après: travaux sur un immeuble locatif réhabilité entièrement pour remettre en location 3 logements conventionnés rue du Billadour à Bourgneuf.

La dynamique se poursuit en 2005

Depuis le début de l'année, 14 nouvelles demandes de subventions déposées par des propriétaires occupants leur logement se sont déjà vu attribuer 40 989 € d'aides financières, 8 logements locatifs à l'année sont subventionnés à hauteur de 94 304 €. En mai, 20 dossiers de propriétaires occupants et 25 dossiers de logements locatifs étaient en cours de constitution.

Le périmètre de l'OPAH a, quant à lui, été étendu au 1^{er} janvier 2005, de même que celui de la communauté de communes,

pour intégrer à son territoire la Commune de Saint-Pierre-Bellevue.

Par ailleurs, de nouvelles dispositions d'aides financières interviennent cette année avec la réforme du Fonds d'Habitat Rural de la Région Limousin et le lancement de l'OPAH du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Tous les propriétaires intéressés (bailleurs ou occupants) sont invités à s'informer auprès de la communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière (Tél.: 05 55 54 04 95)

La "clinique du jouet":

Un atelier d'insertion

Un atelier d'insertion "clinique du jouet" vient d'être ouvert à Bourgneuf par l'ASFEL (association services formation et emploi en Limousin).

Le chantier concerne les demandeurs d'emploi ou les bénéficiaires du RMI des cantons de Bourgneuf et Royère-de-Vassivière. Il fonctionne trois jours par semaine avec un accueil et un accompagnement socio-professionnel, un encadrement et la présence d'un psychologue du travail.

Les dix personnes recrutées en contrat emploi solidarité remettent en état des jouets destinés à des associations caritatives, notamment le Secours Populaire et les Restaurants du



Cœur qui travaillent en partenariat avec l'ASFEL. Ce chantier est soutenu financièrement par le Conseil Général de la Creuse et l'Etat. La communauté de communes, quant à elle, loue un local, 74, rue du Puy à Bourgneuf, mis à disposition de l'ASFEL.

La fontaine de Saint-Moreil avant...



Petit Patrimoine

... et après !



Les racines de l'avenir

Une entité territoriale a besoin de marques identitaires fortes pour se définir. Elle a besoin de racines culturelles pour nourrir son image et affirmer son caractère.

Témoins de la grande histoire ou humbles survivants d'une époque révolue, les éléments du petit patrimoine non protégé (des fours à pain, des lavoirs, des puits, des fontaines...) appartiennent à une richesse souvent enfouie et parfois oubliée qui participe pourtant à l'identité de territoire.

C'est aussi en plongeant dans le passé que l'on comprend le présent afin d'anticiper l'avenir.

Un rôle fédérateur

Dès 2002, la communauté de communes a créé un groupe de travail Petit Patrimoine dans lequel sont représentées 14 communes et qui réunit 6 associations ainsi que des personnes ressources et des élus du territoire.

Sous l'impulsion de ce groupe qui fédère les volontés et les initiatives locales, la communauté de communes a pris en 2004 la compétence liée au petit patrimoine rural non protégé. Depuis, l'intercommunalité intervient dans le cadre d'un programme de restauration - valorisation établi par le groupe de travail Petit Patrimoine qui agit en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et avec le service de la Conservation du Patrimoine du Conseil général. Ce programme poursuit quatre objectifs : sauver le patrimoine de la ruine ; favoriser sa réappropriation par les populations locales ; permettre sa mise en valeur tout en le rendant à son usage initial ; stimuler l'emploi en zones rurales au profit de l'artisanat.

Depuis sa création, le groupe Petit Patrimoine qui a mis en place un réseau d'informations et d'échanges efficaces, a réalisé plusieurs opérations.

En 2002, une formation sur la technique de l'inventaire a été organisée avec la



La cabane des tailleurs de pierres à Soubrebost

DRAC pour les membres du groupe de travail.

En 2004, l'exposition "*Morceaux choisis du patrimoine*", itinérante sur 19 communes, a connu un grand succès.

Grands chantiers

De son côté, l'intercommunalité a déjà assuré la maîtrise d'ouvrage de la restauration de la cabane des tailleurs de pierres à Soubrebost ainsi que celle de la fontaine du Pommier, à Saint-Moreil, qui se poursuit avec la remise en état du lavoir.

Les prochains chantiers concerneront le moulin des cascades d'Augerolles, sur la commune de Saint-Pardoux-Mortierolle et le complexe hydraulique de Haute-Faye, sur la commune de Royère de Vassivière.

Par ailleurs, la communauté de communes a adhéré à l'association Patrimoine Rural et Insertion qui intervient sur des "*dossiers simples*" de nettoyage d'éléments de petit patrimoine mais aussi sur l'aménagement des milieux naturels et sur les chemins de randonnées.

Le groupe Petit Patrimoine travaille aussi à l'organisation de manifestations.

Cette année, 4 journées de découverte du patrimoine sont programmées de juin à août (voir le calendrier) et, les 17 et 18 septembre, les journées nationales du patrimoine donneront lieu à des initiatives particulières, notamment à Saint-Dizier-Leyrenne, à Saint-Pierre-Bellevue et au Monteil-au-Vicomte.

Petit Patrimoine

Michel Laroche président de Leyrenne- Patrimoine



“Mon enfance, mes racines”

La dynamique créée par la communauté de communes autour de la compétence petit patrimoine a suscité des vocations sur le territoire communautaire.

A la suite des stages sur l'inventaire organisés avec la DRAC, une nouvelle association s'est constituée le 8 mai 2002, à Saint-Dizier-Leyrenne.

Présidée par Michel Laroche, Leyrenne Patrimoine compte une quarantaine de membres fortement impliqués dans le recensement du petit patrimoine, sa restauration et sa valorisation par le biais d'animations.

Dans cette commune de 900habitants, le travail de l'association va de l'inventaire du petit patrimoine non protégé “de la civilisation rurale du XIX^e siècle” à la prospection archéologique.

Avec le concours actif de la population, Leyrenne Patrimoine a déniché des fours à pain, des lavoirs, des puits, des fontaines mais aussi des

éléments plus insolites comme les “repositoires”, sortes de socles en granit sur lesquels les porteurs posaient le cercueil pour se reposer sur le chemin du cimetière.

Pour Michel Laroche, ce petit patrimoine a une valeur intrinsèque mais aussi affective et sociétale.

« Cela représente mon enfance, mes racines. Ce sont les témoins d'une vie rurale qui a perduré jusque dans les années 1950 et qui a brusquement disparu en quelques décennies.

Malheureusement, ce petit patrimoine, qui constituait l'identité de la commune, disparaît en même temps que les acteurs de cette époque révolue. Il faut donc agir vite pour les retrouver. »

L'inventaire est urgent mais l'action de l'association s'inscrit dans la durée.



La fête du pain à Murat

« Nous sommes engagés dans un travail de longue haleine, souligne Michel Laroche. Il faut trouver des fonds pour restaurer le petit patrimoine, recenser, monter des dossiers et les défendre. Il faut ensuite entretenir ce qui est réhabilité et le valoriser, le montrer en l'intégrant dans des circuits de randonnées. Ce petit patrimoine est un élément touristique qui participe au développement et à l'attractivité de la communauté de communes. »

Leyrenne Patrimoine s'appuie sur des éléments du petit patrimoine pour créer des animations.

Le 22 mai, elle a organisé une fête du pain à Murat avec la cuisson d'une centaine de pains dans un ancien four restauré. L'an dernier, un repas champêtre

avait été organisé autour du four du Pommier qui avait repris du service, et l'an prochain ce sera un autre four dans un autre hameau.

Le 24 juillet, Leyrenne Patrimoine est associée à l'Amicale Laïque qui organise avec la commune un rallye touristique automobile sur le thème du Moyen-Age.

Enfin les 17 et 18 septembre, dans le cadre des journées nationales du Patrimoine, l'association propose sur la thématique « j'aime mon patrimoine », une découverte de l'histoire de l'église

de Saint-Dizier-Leyrenne. « Nous évoluerons, documents à l'appui, les relations entre l'église et la commune au début du XX^e siècle », précise Michel Laroche. Actuellement la municipalité lance un important programme de restauration de l'église sous le concours de la Fondation du Patrimoine qui subventionnera le projet à hauteur de 30 % à la condition qu'une souscription publique soit lancée et qu'elle couvre au moins 5 % du financement.

Animations : des tentes intercommunales

Mutualiser les moyens pour permettre à chacun d'entreprendre. C'est la vocation de la communauté de communes qui vient de procéder à l'acquisition de trois tentes de dimension 8 m x 5 m pour les mettre à disposition de ses communes membres ou des associations.

Toute demande doit être adressée, par courrier, à Monsieur le Président de la communauté de communes de Bourgneuf - Royère de Vassivière, place du Mail, BP 27, 23400 Bourgneuf.

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus au 05 55 54 04 95.



forces communes

Le journal de la communauté
de communes de Bourgneuf
Royère-de-Vassivière

Directeur de la publication :
Jean-Claude Michaud

Conception, rédaction, réalisation :
GBL communication

Impression : Rivet P.E. - Limoges

Dépôt légal juillet 2005

Crédit photos : communauté de
communes, ville de Bourgneuf, Pierre
Alain Dutheil et Leyrenne Patrimoine